

Département de la Lozère

Nombre de membres en exercice : 35
Nombre de membres présents : 20
Nombre de membres représentés : 3
Nombre de suffrages exprimés : 23
VOTE :
Pour : 23
Contre : 0
Abstentions : 0

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
DU SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DU LOT AMONT
ET DU BASSIN DU DOURDOU DE CONQUES**

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL N°21/2019

Date de la convocation du Comité syndical : treize décembre deux mille dix neuf

Date de la séance du Comité syndical : vingt décembre deux mille dix neuf

Membres présents :

M. Jacques BLANC, Président,
M. Jean-François ALBESPY, M. Jean-Pierre BARRERE, M. Gérard BONHOMME, M. Claude BOUDET, M. Bernard BOURSINHAC, M. M. Michel CAMBALY, M. Gilbert CESTRIERES, M. Jean-Louis FRANCES, M. Jean-Pierre JALBERT
M. Claude LACAZE, M. Eric MALHERBE, M. Philippe MARTIN, M. Eric PICARD, M. David RODRIGUES, M. Joël RUSSERY, M. Christian SAINT-LEGER, M. Bernard SCHEUER, M. Jacques TARDIEU, M. Robert VAYSSE.

Membres représentés :

Mme. Pierrette BONNET (pouvoir à M. Gérard BONHOMME), Mme. Nathalie FOURNIER (pouvoir à M. Christian SAINT-LEGER), M. Laurent SUAU (pouvoir à Philippe MARTIN)

Etaient présents à titre consultatif et sans voix délibérative :

M. Marcel MERLE, M. Pierre PLAGNARD, M. Nicolas CHARLES (rodez Agglomération), M. Nicolas TEFFO (Agence de l'Eau Adour Garonne), M. Alexandre IZARD (Agence de l'Eau Adour Garonne), M. Guillaume CANAR (Syndicat Mixte Lot Dourdou), M. Florian BONIELLO (Syndicat Mixte Lot Dourdou), M. Lionel FABRE (Syndicat Mixte Lot Dourdou), M. Pierre-Etienne VIGUIER, (Syndicat Mixte Lot Dourdou), M. Vincent LOUVEAU (Syndicat mixte Lot Dourdou).

Secrétaire de séance : M. Jean-François ALBESPY

OBJET : Demande de subventions de fonctionnement

Dans le cadre de la préparation du budget primitif 2020, il est proposé de solliciter le concours financier le plus élevé possible auprès de l'Union européenne, de l'Etat, de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, du Conseil départemental de la Lozère, du Conseil départemental de l'Aveyron, de la Région Occitanie et de tous financeurs potentiels pour :

- Le financement de l'animation et de la mise en œuvre du SAGE Lot Amont pour l'année 2020,
- Le financement de l'animation, de l'élaboration et de la mise en œuvre du contrat de rivière du Lot Amont pour l'année 2020,
- Le financement du suivi et de la gestion des cours d'eau (postes techniciens rivière) pour l'année 2020.

Aussi il convient d'autoriser M. le Président et M. Jean-Paul ITIER, Vice-président du syndicat et Président de la Commission Locale de l'Eau, à signer tout document afférent.

LE COMITE SYNDICAL,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **AUTORISE** M. le Président et M. Jean-Paul ITIER, Vice-président du syndicat et Président de la Commission Locale de l'Eau, à signer tout document afférent.

La présente délibération sera affichée au siège social du Syndicat mixte, publiée au recueil des actes administratifs du Syndicat mixte et transmise à Monsieur le Préfet de la Lozère.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de la date d'accomplissement des mesures de publicité.

REÇU A LA PRÉFECTURE
DE LA LOZÈRE

23 DEC. 2019

BUREAU DU SECURITAIRE

Paraphe : 73

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture, le 23 décembre 2019

Pour extrait conforme
Fait et publié à La Canourgue le 23 décembre 2019

Le Président,

Le Président,

Jacques BLANC

Jacques BLANC

SYNDICAT MIXTE LOT DOURDOU
L'action publique pour les usagers de l'eau et les rivières
38 Trémoulis
48500 LA CANOURGUE
Tél. 04 66 31 96 69 / 09 75 57 91 66
mail : contact@sml.d.fr

SYNDICAT MIXTE LOT DOURDOU
L'action publique pour les usagers de l'eau et les rivières
38 Trémoulis
48500 LA CANOURGUE
Tél. 04 66 31 96 69 / 09 75 57 91 66
mail : contact@sml.d.fr

REÇU A LA PRÉFECTURE
DE LA LOZÈRE

23 DEC. 2019

BUREAU DU COURRIER

Paraphe : 73